

Québec, le 12 décembre 2006,

Monsieur Patrice Drouin
Président Directeur général
GESTEV
1000 boulevard Beau-Pré, bureau 7106
Beaupré (Québec)
G0A 1E0

Monsieur Drouin,

Je donne suite à votre lettre du 10 octobre 2006 ainsi qu'à la rencontre des deux Comités de citoyens du Vieux Québec et Notre-Dame des Victoires et Vieux Port du 2 novembre dernier.

Au terme de cette rencontre, les deux comités ont marqué de leur accord la mise en œuvre du projet que votre entreprise est chargée de réaliser les 2 et 3 mars 2007, dans le cadre d'une seconde édition exceptionnelle nous dites-vous, du «Red Bull Crashed Ice». Nous comprenons que le montage, la tenue de l'événement ainsi que le démontage s'étaleront du 13 février au 10 mars 2007.

Pour votre bénéfice, les membres des comités avaient formulé quelques préoccupations qu'ils vous demandaient de prendre en compte pour assurer le moins d'inconvénients possible pour les résidents se trouvant sur le parcours de la piste projetée du château Frontenac à la Place de Paris.

Au nombre des préoccupations, il y avait :

- Raccourcir dans la mesure du possible le temps prévu de montage et démontage;
- Ménager des passages à travers la piste pour permettre aux résidents d'utiliser les escaliers au pied du bureau de Postes Canada, Casse-cou et du Roi avec tapis anti dérapant.
- Assurer des stationnements alternatifs payés pour les résidents privés de leurs stationnement de nuit sur Côte de la Montagne;
- Réduire le bruit des groupes électrogènes et ventilateurs en les entourant de matériau amortisseur de bruits;
- Permettre une zone débarcadère de quelques minutes dans Côte de la Montagne pour permettre aux résidents de décharger leurs victuailles;
- Ne fermer la rue Saint-Pierre qu'à la toute dernière minute et l'ouvrir la première après la tenue de l'événement;
- Transformer Côte de la Montagne en sens unique en montant durant les installations et rue des Remparts en descendant pour ne pas engorger le coin Dalhousie/Côte de la Montagne;

- Assurer le déblaiement des entrées commerciales de Place Royale du côté nord;
- Assurer une vigie des lieux pour éviter une utilisation inappropriée de la piste pendant son installation.
- Inviter quelques citoyens à livrer leurs commentaires sur le vidéo promotionnel que GesteV produira au terme de cette seconde édition;

Nous sommes conscients que pareil événement saura contribuer à la notoriété de Québec et particulièrement du vieux Québec, comme destination touristique d'hiver comme d'été et qu'il ne saurait être réalisé sans quelques inconvénients pour les résidents du quartier. Cependant, nous comptons sur la préoccupation que vous avez de faire en sorte que ces inconvénients soient limités à leur minimum.

Cela dit, les comités de citoyens du quartier souhaitent pouvoir à nouveau vous rencontrer au lendemain de la tenue de cet événement pour échanger sur la perception qu'ils en ont eu et davantage si cet événement devait devenir récurrent comme certaines rumeurs nous le laissent entendre.

En vous souhaitant à nouveau tout le succès escompté, je vous prie de recevoir Monsieur Drouin nos salutations les meilleures.

Pour le Comité de Citoyens du Vieux Québec et le Comité de citoyens Notre-Dame des Victoires et Vieux-Port

Me Denis L'Anglais
Président
Comité de citoyens
Notre-Dame des Victoires et Vieux Port

c.c. André Martel, conseiller en consultations publiques Arrondissement de la Cité;
Jean-Louis Duchesne, coordonnateur Bureau des grands événements